



Le mini Max' est disponible dans le hall de la mairie en libre service, à la médiathèque, à la garderie, ainsi que dans les commerces locaux.

Commerces

Boulangerie - Commerce Multi Services POULY

Tél. 02 99 06 70 48

Ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 7h30 à 13h et de 15h30 à 19 h30. Le dimanche de 7 h 30 à 13h. Fermé le mercredi.

Le Rozell Breton

Tél. 09 99 06 47 84

Ouvert pour la vente de journaux, de jeux de la Française des jeux, de boissons et plats à emporter. Le mercredi : vente de pains et de viennoiseries. Le bar est fermé. Ouvert tous les jours sauf le lundi et le mercredi après-midi.

Permanence du Député

Gaël Le Bohec : uniquement sur rendez-vous.

A la mairie de Plélan le Grand le vendredi 5 février de 15h à 17h

Contact : Nicolas Elleouet au

06 78 54 42 52

nicolas.elleouet@clc-an.fr

Permis de construire et déclaration de travaux

Les demandes et autorisations de permis de construire ou de déclaration de travaux sont consultables sur le site internet de la commune ainsi que dans le sas de la mairie, en libre accès dans les délais en vigueur pour ceux-ci.

État Civil

Les populations légales millésimées 2018 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2021, soit **1481 habitants** pour la commune.

Pour l'année 2020 il y a eu :

- 17 naissances
- 6 mariages
- 23 décès

Voeux de monsieur le maire

Chers administrés,

C'est une première pour beaucoup d'élus, le fait d'enregistrer ses vœux à la population et de communiquer avec vous par vidéo. En effet la pandémie que nous vivons depuis maintenant près d'un an nous oblige à prendre beaucoup de précaution, notamment de ne pas se réunir en trop grand nombre. Nous en sommes navrés, mais dès que l'occasion se présentera nous aurons le plaisir de vous accueillir et de vous rassembler pour partager ensemble. 2021 nous tend les bras, sachons l'aborder avec la plus grande prudence.

J'ai une pensée pour les plus fragiles, pour nos aînés qui vivent seuls ou en couple cette crise sanitaire, celles et ceux qui avaient l'habitude de se retrouver le mercredi en après-midi à la salle polyvalente.

J'ai une pensée pour les associations qui ne peuvent exercer leur activité, tous ces bénévoles qui avec leur énergie animent notre commune.

J'ai une pensée pour les soignants, ceux qui travaillent près des malades, ceux qui apportent toute leur attention à nos aînés.

J'ai une pensée pour les ados, les jeunes, qui ne peuvent se retrouver comme ils le souhaiteraient...

J'ai une pensée pour les enseignants, pour les scolaires... J'ai une pensée pour chacune et chacun d'entre vous...

Nos projets pour cette nouvelle année.

Lors de sa dernière séance le conseil municipal a voté l'acquisition du mobilier pour le restaurant scolaire. Tables et chaises seront livrées lors des vacances de printemps. La réhabilitation et le réaménagement de la mairie seront le premier projet de notre mandature. Rafraîchissement de l'accueil, des bureaux au rez-de-chaussée, aménagement du 1^{er} étage en bureau pour les élus, en bureau pour le personnel... Les travaux devraient débuter en septembre prochain.

Un plan pluriannuel pour la voirie (entretien, aménagement) sera mis en place avec la collaboration des groupes de travail composés d'une trentaine de citoyens et avec la participation des services techniques. Le projet de lotissement prévu par l'ancienne municipalité sera étudié.

Nous travaillerons avec la Communauté de Communes de Brocéliande à l'élaboration d'un projet pour Maxent. Lors du mois de janvier, et ce à la demande des services préfectoraux, et après validation du conseil communautaire du 14 décembre dernier, le conseil municipal sera invité à délibérer sur un projet de mise à jour des statuts de la Communauté de Communes de Brocéliande, afin d'inscrire la compétence « Eau » au sein du bloc de compétences obligatoires. Il aura également à se prononcer afin d'inscrire la compétence « Mobilité ». Il s'agit clairement de positionner l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale comme un acteur stratégique et incontournable de la mobilité en collaboration étroite avec la Région Bretagne.

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences, à partir du 1^{er} avril 2021, la Communauté de Communes de Brocéliande étudiera la mise en place de différents services, notamment « le transport local ». Eu égard à cet élément, à la dynamique et aux besoins du territoire, les deux parties conviennent : d'étudier la possibilité de desserte, à partir d'une ligne BreizhGo existante, des communes de Maxent et Saint-Péran, seules communes de la Communauté de Communes de Brocéliande à ne pas être desservies. L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, propose une Orientation d'Aménagement et de Programmation « Mobilité ». Une des pistes de réflexion est la mise en œuvre de liaisons cyclables inter-bourgs et les étoffer pour aboutir à un schéma cyclable communautaire. Pour exemple, liaisons Maxent-Plélan ; Maxent-Treffendel ; Maxent-Saint-Thurial.

L'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme intercommunal est prévue du mercredi 13 janvier au mercredi 24 février. Vous êtes invités à consulter le dossier aux heures d'ouverture du secrétariat de la mairie. Une permanence des commissaires enquêteurs est prévue en mairie de Maxent le vendredi 23 janvier de 14 h à 17 h.

Que cette nouvelle année vous permette de partager des moments de plaisirs avec ceux que vous aimez, qu'elle vous apporte santé, sérénité et épanouissement. Soyez optimiste, croquez cette année avec gourmandise et surtout, suivez vos rêves ! Prenez soin de vous et de vos proches.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une très bonne année 2021 et surtout une bonne santé.



Photo prise par la commission communication

Médiathèque de Maxent

Depuis le confinement, les médiathèques du territoire se sont organisées pour pouvoir répondre au maximum à la demande des usagers. Les permanences de la médiathèque de Maxent sont : **le mardi de 16h00 à 18h00, le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h00, le vendredi de 16h00 à 18h30, et enfin le samedi de 10h30 à 12h30.**

Vous pouvez accéder à l'ensemble des collections mais il n'est pas possible d'effectuer de lecture sur place. La prise de rendez-vous n'est pas obligatoire, mais le nombre de personnes présentes dans l'enceinte de la médiathèque est limité.

Néanmoins, nous demandons de respecter les **gestes barrières**, le port du masque pour les plus de 6 ans, ainsi qu'un nettoyage des mains obligatoires. Afin d'éviter la contamination par les livres, et autres emprunts, nous effectuons une mise en quarantaine des documents lors de leurs retours, ils seront donc remis dans le circuit seulement après 4 jours.

Afin de multiplier l'offre aux usagers, il a été mis en place une **navette** par le réseau des médiathèques de Brocéliande. Cette navette offre la possibilité aux abonnés des 7 médiathèques du territoire de réserver un document dans n'importe laquelle d'entre elles et de se le faire livrer dans la médiathèque de son choix.

Les **réservations** se font sur le site www.mediatheques-broceliande.fr. Vous pouvez également vous adresser directement à la médiathèque de Maxent au 02.99.06.76.04 ou bibliotheque.maxent@wanadoo.fr.

Urbanisme PLUI

Suite à la pandémie, l'enquête publique relative au Plan local d'urbanisme intercommunal (**PLUI**) de la Communauté de communes de Brocéliande qui devait se tenir courant novembre a été reportée. Elle débutera le mercredi 13 janvier. Des permanences des commissaires-enquêteurs auront lieu dans l'ensemble des communes de la communauté de Brocéliande. La **permanence à Maxent** se déroulera **le vendredi 29 janvier de 14h à 17h.**

Les personnes qui le souhaitent peuvent aussi consulter le dossier en version numérique sur le site de www.cc-broceliande.bzh et apposer leur observations sur le registre dématérialisé mis en place à cet effet : www.registre-dematerialise.fr/2130 ou transmettre par courriel à : enquete-publique-2130@registre-dematerialise.fr

CORONAVIRUS : LES GESTES BARRIERES



Il reste des masques à la disposition des Maxentais, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour en récupérer. **Conformément à l'arrêté préfectoral en date du 4 janvier 2021, le masque est obligatoire dans tout le département d'Ille-et-Vilaine, donc à Maxent.**

SMICTOM : collecte de déchets

Bac vert tous les mardis après-midi.

Bac jaune le jeudi 21 janvier, les jeudis 04 et 18 février. (jeudi des semaines impaires)

Point accueil emploi

Communauté de communes de Brocéliande. Permanences à Plélan-le-Grand au 02 99 06 84 34. Sans rendez vous le lundi de 8h45 à 12h et sur rendez-vous le lundi et jeudi après-midi ainsi que le mercredi matin. pointaccueillemploi@cc-broceliande.bzh

Les restos du Coeur

Montfort-sur-Meu. La Côtélais, le jeudi de 9h à 12h
Tél. 02 99 07 13 89

Numéro de téléphone urgence

SAMU 15
Police 17
Pompiers 18
Tous secours en Europe 112
Secours aux malentendants (sms) 114
Pharmacie de garde 3237

Cabinet infirmier de Maxent:

2 rue Ange Guoin
tel: 07 78 26 50 07

Intervenant Social en

Gendarmerie : François HOUEIX -
Compagnie de Montfort-sur-Meu
Tél. 06 17 10 68 05 ou
02 23 43 48 20
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Expression de la minorité conformément à l'article L 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales :

La minorité n'a pas souhaité s'exprimer sur l'édition 06 de Janvier 2021